

Demande d'exonération TEOM 2022

L'entreprise :

.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Mail :@.....

Représentée par

Nom du propriétaire :

Atteste faire éliminer ses déchets désignés ci-dessous :

-

.....

.....

Par les prestataires suivants :

.....

.....

.....

⇒ *Ci-joints les justificatifs relatifs à l'élimination des déchets susnommés (contrat, factures récentes, attestation sur l'honneur ...)*

Sollicite une exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les locaux professionnels que nous exploitons, référencés au cadastre sous le n° pour

l'année 2023.  (identification de la parcelle et de la section : www.cadastre.gouv.fr)

NB : les demandes reçues hors délai ou incomplètes seront rejetées.

Fait à

Cachet et Signature

Le

Dossier à renvoyer avant le 31 Août 2022, à l'adresse :

Le Grand Ouest Toulousain, communauté de communes

10 rue François Arago – BP 40007 – 31 830 PLAISANCE-DU-TOUCH

Tél. : 05 34 51 44 33 – E-mail : secretariat@grandouesttoulousain.fr